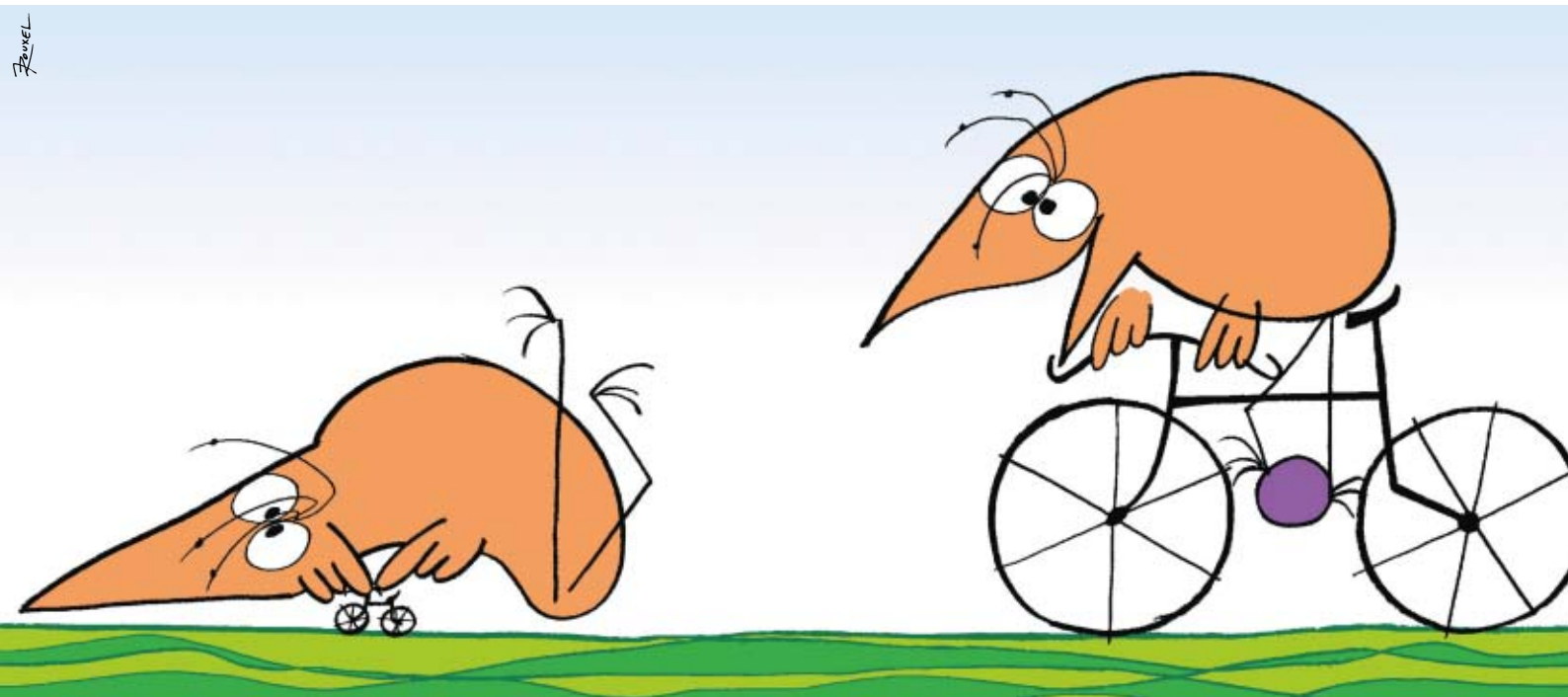


Médecis retraite **MADELIN**



Une retraite sûre et performante
à votre rythme

**DE NOUVEAUX
DROITS
POUR TOUS
EN 2012**



VOTRE INDÉPENDANCE A UN BEL AVENIR

Vous n'avez jamais eu autant **besoin** d'une **bonne retraite** qu'aujourd'hui.

Vous êtes indépendant. Vous cotisez donc au Régime Social des Indépendants (RSI) pour votre retraite obligatoire. Toutefois, le montant de votre retraite représentera 70 % de vos revenus en activité, dans le meilleur des cas.

Pour préparer votre avenir, vous devez vous poser deux questions dès aujourd'hui :

- **Quelles seront mes charges à la retraite ?**
- **De quel montant vais-je avoir besoin pour vivre de manière confortable ?**

En définissant vos futurs besoins, vous aurez une idée du niveau d'épargne retraite qui vous convient.

Épargne retraite
personnelle
Médecis

Jusqu'à 100 %
et plus
de vos revenus

médecis
votre mutuelle retraite



Retraite
complémentaire
obligatoire **RSI**

+

Retraite de base
obligatoire **RSI**

Maximum 70 %
de vos revenus
professionnels

RSI Régime Social
des Indépendants

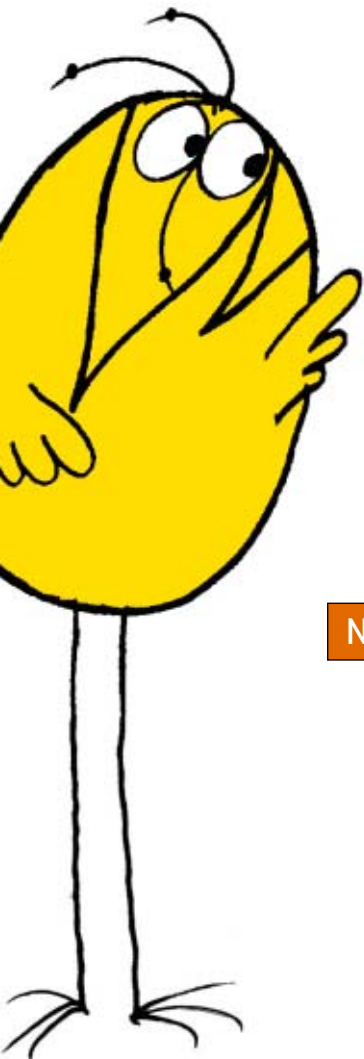


Médecis retraite Madelin est le complément naturel de vos retraites obligatoires. Cette solution a été spécifiquement conçue pour compléter les prestations du RSI.

Notre revendication

Une retraite à l'abri des marchés financiers.

A la différence de la plupart des solutions retraites, c'est Médecis qui supporte le risque de placement financier à votre place. Vos points n'auront pas à subir les aléas boursiers actuels.





Bénéficiaire d'une vraie retraite n'est plus une utopie.

Témoignage de Claire, coiffeuse :

« J'ai choisi le prélèvement automatique pour ne pas me soucier des échéances de paiement.

Mon prélèvement se fait chaque fin de mois.

C'est pratique. »

Médicis retraite Madelin est un contrat d'épargne retraite strictement réservé aux indépendants.

Ses objectifs : permettre au chef d'entreprise d'épargner pour sa retraite et défiscaliser ses cotisations de ses revenus professionnels.

(dans les limites et conditions énoncées à l'art. 154 bis du code général des impôts)

Quand souscrire ?

À n'importe quel moment de l'année.

Votre contrat prendra effet au jour de sa signature. Différentes possibilités de règlement vous seront proposées selon ce que vous préférez.

Comment fonctionne le contrat ?

Médicis retraite Madelin propose trois options.

Dans chaque option, dix classes de cotisations vous sont proposées :

Médicis PREMIÈRE de 390 à 3 900 € par an.

Médicis CROISSANCE de 1 300 à 12 998 € par an.

Médicis PLÉNITUDE de 1 950 à 19 498 € par an.

Le barème 2012 de Médicis retraite Madelin (par an, en euros)

		MONTANT ANNUEL DES COTISATIONS									
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
OPTIONS	Médicis Première	390 €	520 €	650 €	975 €	1 300 €	1 625 €	1 950 €	2 600 €	3 250 €	3 900 €
	Médicis Croissance	1 300 €	2 600 €	3 900 €	5 199 €	6 499 €	7 799 €	9 099 €	10 399 €	11 699 €	12 998 €
	Médicis Plénitude	1 950 €	3 900 €	5 849 €	7 799 €	9 749 €	11 699 €	13 648 €	15 598 €	17 548 €	19 498 €

Comment choisir l'option et la classe de cotisation ?

Choisir votre option reste le plus important. Votre situation personnelle et professionnelle et votre capacité d'épargne vous permettront de faire le bon choix.

Témoignage de Thomas, 42 ans, gérant d'une société informatique :

« L'année dernière, j'ai démarré mon entreprise. J'ai opté pour Médicis PREMIÈRE Classe A. Cette année, mon activité a bien fonctionné et je souhaite épargner davantage pour ma retraite. J'ai donc choisi la classe C pour 650 €. L'année prochaine, je changerai peut-être d'option pour pouvoir épargner davantage. »



Pourquoi choisir Médicis retraite MADELIN ?

L'exemple de Roger, retraité :

« Avant de devenir chef d'entreprise, j'étais salarié. Chaque année, je recevais mes relevés de points et je connaissais ma situation. Avec Médicis retraite Madelin, même système. À mon départ en retraite, j'avais accumulé 45 235 points retraite. Aujourd'hui, ma rente annuelle s'élève à 12 591,61 € (45 235 x 0,27836 € la valeur du point au 1^{er} janvier 2012). »

Question d'Alain, 30 ans, épicier :

« Ma femme travaille avec moi : pour elle, quelle épargne retraite choisir ? »
Votre conjointe, si elle est collaboratrice, peut également souscrire pour elle-même un contrat Médicis retraite Madelin. Ça lui permettra de se constituer sa propre retraite.

LA PERFORMANCE : 9,59 % de taux de rendement retraite moyen à la liquidation (taux technique calculé sur la moyenne des 2 330 retraites Médicis liquidées en 2010 exprimant le rapport entre la rente perçue et les sommes investies durant la phase d'épargne pour la constituer).

LA RÉCOMPENSE : 5 % de majoration du nombre de points retraite si vous avez cotisé pendant dix années consécutives.

LA FISCALITÉ : votre cotisation annuelle est déductible fiscalement de vos revenus professionnels. (dans les limites et conditions énoncées à l'art. 154 bis du code général des impôts).

LA SIMPLICITÉ : chaque année, votre cotisation à Médicis retraite Madelin permet d'acquérir des points de retraite. Le montant de votre épargne constituée vous est communiqué annuellement par Médicis. Il s'agit du nombre de points acquis multiplié par la valeur du point retraite.

LE SOUTIEN : un fonds d'action sociale est constitué pour pallier, sous certaines conditions, à d'éventuelles difficultés financières qui vous empêcheraient momentanément d'honorer votre cotisation.

DES FRAIS RÉDUITS : les frais de votre contrat Médicis retraite Madelin sont clairement affichés (compris dans le montant de votre cotisation annuelle) : 1,5 % si vous cotisez dans l'option PLÉNITUDE, 1,75 % dans l'option CROISSANCE, 2 % dans l'option PREMIÈRE.

UNE RETRAITE À LA CARTE : une rente viagère, une rente à annuités garanties, une rente progressive ou majorée temporairement... Toutes assorties d'une réversion à 60 %, 80 % ou 100 % de vos droits... Ou sans réversion. En tout, 16 profils de rente différents : **il y en a forcément un qui vous ressemble !**

UNE ASSURANCE DÉPENDANCE : comprise dans le contrat, permettant de majorer la rente annuelle de 40 à 50 % en cas de dépendance avérée. Une rente dépendance peut être mise en place avec notre partenaire OCIRP-Vie, en fonction de vos souhaits.

Médicis retraite MADELIN labellisé en 2012

Médicis retraite Madelin a reçu à nouveau le Label d'Excellence en 2012. Sur une analyse de 170 contrats Madelin, un groupe d'experts indépendants de la revue des "Dossiers de l'Épargne" a décerné le Label d'Excellence au contrat Médicis pour sa performance, sa régularité et sa souplesse très adapté aux besoins des indépendants.

Le contrat Médicis retraite Madelin est le premier contrat en points retraite labellisé. Il a été jugé le contrat le plus économique du marché (source : les Dossiers de l'Épargne - Guide Madelin - 2012).



Vous êtes **indépendant et libre de vos choix**, choisissez une mutuelle retraite qui a fait ses preuves.

Depuis plus de 30 ans, Médicis, précédemment Organic complémentaire, est le spécialiste de l'épargne retraite des chefs d'entreprises commerciales et artisanales.

Médicis n'existe que pour vous et que par vous puisque 100 % de ses élus sont des indépendants, tout comme vous.

170 000 commerçants et artisans ont choisi Médicis retraite Madelin.

Avec 2,5 milliards d'euros d'actifs gérés pour 2 milliards de droits retraite constitués, Médicis est un partenaire important et sûr. C'est la mutuelle qui porte le risque de placement financier pour vous. **Vos points retraite sont ainsi à l'abri !**

Médicis, c'est aussi la force d'un partenariat développé...

Médicis est partenaire d'organisations professionnelles et de mutuelles d'assurance pour une plus grande qualité de service et d'informations à ses adhérents.



MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIES DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied de Fond - 79000 Niort.



Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs



MAPA Mutuelle d'Assurance - Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables - Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Anatole Contré - BP 37 - 17411 Saint Jean d'Angély cedex. Immatriculée au Répertoire National des Entreprises sous le numéro 775 565 088 000 66



Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française



MUTAVIE SE - Société anonyme européenne à Directoire et Conseil de surveillance - Entreprise régie par le code des assurances - Capital 46 200 000 € - RCS Niort B 315 652 263 - Siège social : 9 rue des Iris - Bessines - 79 088 Niort cedex 9.



Fédération Nationale des Syndicats des Commerçants des Marchés de France



OCIRP Vie - Société anonyme au capital de 26 192 964 € Entreprise régie par le code des assurances Siège social : 10, rue Cambacérès - 75008 Paris - RCS Paris 339 688 608



FRANCK



Pour tout renseignement, contactez nos conseillers clientèle
du lundi au vendredi de 9h à 17h

 **N°Vert 0 800 240 240**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Consultez notre site

www.mutuelle-medicis.com

Envoyez vos emails

infos@mutuelle-medicis.com

Mutuelle des Entreprises et des Indépendants du Commerce, de l'Industrie et des Services

18 rue de l'Amiral Hamelin - 75780 Paris cedex 16 - Tél : 01 44 34 47 00 - Fax : 01 44 34 47 01 - www.mutuelle-medicis.com - E-mail : infos@mutuelle-medicis.com
Mutuelle adhérente à la FNMF et soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité - N° d'immatriculation au Conseil Supérieur de la Mutualité : 315 062 687.

ADEPIA-Médicis (Association pour la Défense Et la Promotion des Intérêts des Adhérents de Médicis)

18 rue de l'Amiral Hamelin - 75780 Paris cedex 16 - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901